

STATEMENT BY ALGERIA

MADE 17 JUNE 2004

**AT THE UNITED NATIONS CONFERENCE
ON TRADE AND DEVELOPMENT**

Eleventh Session

**São Paulo, Brazil
13-18 June 2004**

République Algérienne Démocratique et Populaire

**Intervention de S.E.M Lahcène MOUSSAOUI,
Ambassadeur d'Algérie au Brésil,
Chef de Délégation**

.....
**XIème Session de la Conférence des Nations Unies sur le
Commerce et le Développement**

.....
Sao Paulo, Brésil, 13 - 18 juin 2004

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous exprimer les chaleureuses félicitations de la délégation algérienne pour votre élection à la présidence de cette XIe Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement. Cette élection est la juste reconnaissance d'un diplomate aux qualités d'esprit et de cœur reconnues. J'ai la conviction que ces qualités nous seront d'un précieux concours pour le succès de notre conférence. Le fait que cette importante session se tienne dans votre pays est aussi une reconnaissance du rôle qu'il a toujours joué pour l'avènement d'un monde plus juste et plus sûr. L'histoire des négociations multilatérales et principalement économiques, gardera longtemps les traces profondes d'une diplomatie brésilienne toujours active et particulièrement inventive.

Qu'il me soit permis de vous exprimer la gratitude de la délégation algérienne pour le chaleureux accueil et l'hospitalité particulière qui lui ont été réservés depuis son arrivée dans votre beau pays.

Monsieur le Président,

La précédente session de la CNUCED tenue en Thaïlande dans une conjoncture particulièrement favorable, a contribué substantiellement à ce que la question cruciale du développement retrouve sa place dans l'agenda international. Le Plan d'Action de Bangkok avait, en toute logique, trouvé, en quelques mois un appui de taille à l'occasion du Sommet du Millénaire et de la déclaration qui en a couronné les travaux.

Depuis, Monterrey, Johannesburg et Almaty ont été autant de jalons importants dans le calendrier international; et sous la conduite des Nations Unies, l'agenda du , développement a bénéficié d'une attention soutenue.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, cette XIème CNUCED arrive opportunément pour faire un point de situation des résultats de tout ce déploiement d'énergie, de mesurer le chemin parcouru et d'évaluer l'état de la mise en œuvre concrète de nos engagements collectifs.

Monsieur le Président,

Force est de constater, aujourd'hui, que les éléments de réponse dont nous disposons ne sont guère rassurants. Les conclusions de la réunion de l'OMC à Cancun avaient déjà permis d'identifier les obstacles qui restaient à surmonter et leur importance. L'échec des négociations sur des questions aussi déterminantes pour une part de plus en plus grande de l'humanité que sont celles du commerce et du développement est venu nous rappeler une réalité qui demeure- encore en net décalage par rapport aux professions de foi exprimées ici et là. Les difficultés qui empêchent le redémarrage du processus de négociation, notamment pour ce qui a trait au nouveau round de Doha, ne prêtent davantage à l'optimisme.

Dans ce contexte, la Banque mondiale vient de nous rappeler, dans une de ses récentes évaluations de la situation économique mondiale, que les progrès réalisés jusqu'ici en matière de croissance et de développement restent « très inégaux », et que la réalisation des objectifs du millénaire demeurent « des plus improbables aux échéances retenues ».

Des conclusions tout aussi peu rassurantes découlent des travaux de la commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Il y est notamment souligné en effet « L'absence d'équité des principales règles mondiales qui gouvernent le commerce et la finance et leurs effets asymétriques sur les pays riches et sur les pays pauvres sont inquiétants ». Les éminentes

personnalités auteurs de ce rapport relèvent qu'une telle inquiétude provient de « l'incapacité des politiques internationales actuelles à relever comme il convient les défis qui résultent de la mondialisation.

Monsieur le Président,

La CNUCED, dont nous célébrons cette année le quarantième anniversaire, a été créée au sein du système des Nations Unies avec la responsabilité du traitement intégré du commerce et du développement. A ce titre, elle reste aujourd'hui le principal organe de l'assemblée générale dépositaire d'une triple mission que sont la recherche et l'analyse des politiques, l'assistance technique et l'élaboration de consensus.

C'est autour de ces trois piliers majeurs que notre organisation a déployé ses activités, pendant quarante ans, sous la conduite

d'éminentes personnalités telles Raul Prebish, Perez Guerrero et aujourd'hui M. Rubens Ricupero à qui il me plaît de rendre un hommage appuyé. Centrée sur les préoccupations inhérentes à la période des années soixante, les missions de la CNUCED ont encore davantage de pertinence avec la mondialisation caractérisée par la complexité accrue des questions économiques résultant de la libéralisation du commerce international, de l'expansion des IDE et de l'émergence des mouvements financiers transfrontières.

Certains pays en développement ont réussi un décollage économique dont nous nous réjouissons; c'est la preuve que le sous-développement n'est pas une fatalité. D'autres, malheureusement encore nombreux, ont besoin de l'appui et du soutien de la CNUCED pour franchir les étapes cruciales qui les séparent d'une situation de développement durable et de croissance soutenue.

Il est clair que la CNUCED ne peut accomplir sa mission que si elle est réellement partie prenante dans le processus global qui préside à la réflexion et à la mise en oeuvre des règles de la gouvernance mondiale. La connaissance accumulée et l'expertise développée sur les questions économiques internationales par la CNUCED en 40 ans d'activité sont des acquis trop précieux pour être négligées.

Monsieur le Président,

Si nous ne voulons pas que le système actuel se perpétue et que les inégalités d'hier et d'aujourd'hui continuent à alimenter nos discussions et travaux et, par delà l'injustice et la pauvreté, il est nécessaire que nous nous attachions à promouvoir et faire prévaloir de nouvelles règles fondées sur les principes d'équilibre et d'équité, c'est à dire l'esprit même qui a présidé à la création de la CNUCED. Au moment où la mondialisation suscite de plus en plus d'inquiétudes, les responsabilités devraient être partagées équitablement entre tous les acteurs de la vie internationale, y compris les entités non gouvernementales dont l'impact sur la conduite des marchés, a pris au cours de ces dernières décennies, une importance grandissante.

Il nous semble tout aussi important d'insister sur la réflexion qui doit être engagée sur le réexamen des règles présidant à la gouvernance mondiale, plus indispensable que jamais, et dont la mise en oeuvre doit se faire dans la totale transparence et avec la

participation active de tous. Dans cette perspective, il est primordial qu'en matière de développement national, soit prise en compte la question de la marge de manoeuvre indispensable dont les Etats ont besoin aux fins d'adapter les nouveaux paramètres dans le domaine de la coopération économique et financière multilatérale aux réalités locales autant économiques et sociales; et ce afin d'éviter les distorsions dangereuses et les explosions sociales. L'appropriation nationale d'un programme ou de toute réglementation élaborés au plan international, tenant compte des réalités de chaque pays, est, de toute évidence, la meilleure approche pour faciliter son acceptation, favoriser sa mise en oeuvre et lui conférer les meilleures chances de succès sur le terrain.

Monsieur le Président,

Exiger une refonte du système multilatéral actuel n'exonère nullement les Etats de réformer ce qui doit l'être au niveau national. Beaucoup, parmi nos pays du Sud, ont déjà entamé, depuis longtemps, des programmes de réformes économiques. Certains, comme l'Algérie, dont les premiers programmes remontent aux années 80, en sont aux réformes de seconde génération. Cette dynamique s'élargit chaque jour à travers les régions du Sud pour intégrer les cadres régionaux où de remarquables progrès ont été réalisés. La meilleure illustration, à ce propos, est celle du NEPAD qui a vu l'Afrique, de loin le continent le plus en retard sur le plan du développement économique, se prendre en charge d'une manière aussi volontaire que résolue, dans le cadre d'un vaste programme de développement et de partenariat interafricain tous azimuts.

Pour atteindre la pleine mesure de ce Programme, l'Afrique, à côté, de son engagement résolu et de la responsabilité consciente qu'elle y a souscrit, a besoin de l'appui de ses partenaires extérieurs publics ou privés qu'elle a invités à construire un véritable partenariat pour le développement.

C'est que la configuration de notre monde fait qu'aucun effort national ne saurait suffire par lui-même. Pour la majorité des pays du Sud, le contexte international exerce une influence considérable tout comme le soutien et l'appui du reste de la communauté internationale demeurent d'un apport déterminant. Un environnement favorable au développement, qui passe par une mobilisation optimale des flux d'investissement étrangers, une mise en conformité du niveau de l'aide publique au

développement avec les objectifs du développement internationalement reconnus et un traitement favorable de la question de la dette extérieure, conjugué à un engagement global autour des impératifs du développement ne ferait que conforter ceux qui se sont engagés dans des programmes de réformes économiques à aller de l'avant dans leurs choix.

Indéniablement, une telle préoccupation donne à l'entreprise qui nous réunit aujourd'hui davantage de force et de pertinence. Face aux défis qui continuent de se poser à la coopération multilatérale pour le développement, les questions de l'endettement extérieur, du recul de l'aide publique au développement, de la chute du niveau des prix des produits de base et de la multiplication des entraves au commerce extérieur, notre volonté se doit d'être inébranlable pour que tous les pays puissent disposer des ressources nécessaires et bénéficier des mécanismes mis en place dans leur quête de développement et de croissance.

NOMBREUSES ont été les thérapies d'urgence et autres mesures ponctuelles prises au plan international jusqu'ici en la matière. Mais parce qu'elles ne prenaient en charge que les aspects immédiats de gestion des crises, elles ont, dans leur grande majorité, rapidement montré leurs limites. Aussi, convient-il que nous ne perdions pas de vue la nécessité de la prise en compte des caractères de globalité et d'interdépendance des différentes composantes de cette complexe problématique qu'est le développement, le tout dans le cadre d'une mise en adéquation aussi intégrée que possible des stratégies nationales avec celles mises en oeuvre au plan international.

Monsieur le Président,

Les objectifs communs qui nous rassemblent ici nous interpellent dans notre capacité collective de réaction face aux défis que nous pose la mondialisation et, partant, de promotion de partenariats opérationnels qui soient en mesure d'induire le développement et la croissance attendus. Notre responsabilité est de faire en sorte que nos travaux soient en mesure de nous mener vers l'adoption d'un ensemble d'engagements effectifs à même de favoriser l'émergence d'une coopération économique internationale plus efficiente et davantage en harmonie avec les aspirations de nos peuples.

Je vous remercie.